

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille dix-sept, le 18 mai à 18h00, le conseil communautaire de Haute-Corrèze Communauté, sur convocation adressée le 10 mai 2017 et sous la présidence de monsieur Pierre Chevalier, s'est réuni au foyer rural de Bugeat.

Étaient présents mesdames et messieurs les conseillers en exercice, sauf :

Jean-Marc Bodin qui a donné pouvoir à Gérard Vinsot,
Éric Bossaert qui a donné pouvoir à Philippe Roche,
Michel Bourzat qui a donné pouvoir à Marie-Claude Lepage,
Nathalie Delcouderc-Juillard qui a donné pouvoir à Pierre Chevalier,
Sandra Délibit qui a donné pouvoir à Françoise Béziat,
Daniel Escurat qui a donné pouvoir à Alain Fonfrede,
Philippe Exposito qui a donné pouvoir à Daniel Poigneau,
Dominique Guillaume qui a donné pouvoir à Valérie Sérrurier,
Chantal Guivarch-Paisnel qui a donné pouvoir à Alain Gueguen,
Nathalie Le Gall qui a donné pouvoir à Jean-François Michon,
Martine Leclerc qui a donné pouvoir à Gilles Chazal,
Bernard Maupomé qui a donné pouvoir à Dominique Miermont,
Laurence Monteil qui a donné pouvoir à Mady Junisson,
Philippe Pelat qui a donné pouvoir à Marilou Padilla Ratelade,
Michel Pesteil qui a donné pouvoir à Christophe Arfeuillère,
Sylvie Prabonneau qui a donné pouvoir à Pierre Coutaud,
Marc Ranvier qui a donné pouvoir à Frédérique Fraysse,
François Ratelade qui a donné pouvoir à Pascal Montigny,
Jean-Michel Taudin qui a donné pouvoir à Éric Cheminade,

André Alanore, excusé (non représenté),
Gérard Arnaud, excusé (non représenté),
Françoise Béziat, excusée (non représentée),
Robert Bredèche, excusé (non représenté),
Daniel Caraminot, excusé (représenté),
Michèle Chastagner, excusée (non représentée),
Michelle Chaumont, excusée (représentée),
Catherine Durand, excusée (non représentée),
Guy Faugeron, excusé (représenté),
Baptiste Galland, excusé (représenté),
Robert Gantheil, excusé (non représenté),
Fabienne Garnerin, excusée (non représentée),
Xavier Gruat, excusé (non représenté),
Thierry Guinot, excusé (non représenté),
Michel Guitard, excusé (non représenté),
Jean-François Loge, excusé (non représenté),
Cécile Martin, excusée (représentée),
Daniel Mazière, excusé (représenté),

Christiane Monteil, excusée (non représentée),
Didier Péneloux, excusé (représenté),
Nathalie Peyrat, excusée (non représentée),
Christine Rougerie, excusée (représentée),
Michel Saugeras, excusé (représenté),
Nelly Simandoux, excusée (non représentée),
Jean Stöhr, excusé (non représenté),

Certifié exécutoire après transmission en sous-préfecture

À Ussel, le 06/06/17

Le président,



M. Bernard Rouge est nommé secrétaire de séance.

Nombre de membre en exercice = 103 // présents = 67 // pouvoir(s) = 18 // votants = 85

Budget annexe de l'eau : décision modificative n°1

Considérant que l'adoption d'une décision modificative n°1 au budget primitif 2017 est rendue nécessaire pour inscrire des crédits supplémentaires pour :

- réajustement des crédits budgétaires pour l'acquisition du terrain pour la station de minéralisation à Bruyères de Genetas ;
- erreur technique sur le report du solde d'exécution de la section d'investissement de 0.28 €.

Investissement

DÉPENSES						
Opération	Chapitre	Nature	Fonction	Intitulé	BP	DM n°1
010	21	21311	911	Bâtiments d'exploitation	1 030,00	-1 030,00
011	23	2315	911	Installation, matériel et outillage techniques	1 140 000,00	-970,28
011	21	2111	911	Terrains nus	-	2 000,00

TOTAL DÉPENSES						-0,28
-----------------------	--	--	--	--	--	--------------

RECETTES						
Opération	Chapitre	Nature	Fonction	Intitulé	BP	DM n°1
-	001	1	911	Solde d'exécution de la section d'investissement renorté	151 873,88	-0,28

TOTAL RECETTES						-0,28
-----------------------	--	--	--	--	--	--------------

Après en avoir délibéré favorablement à l'unanimité, le conseil communautaire approuve la décision modificative n°1 au budget primitif 2017.

Pour extrait conforme,
À Bugeat, le 18 mai 2017
Le président,
Pierre Chevalier

